



Envoyé en préfecture le 16/02/2015

Reçu en préfecture le 16/02/2015

Affiché le

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE des FINANCES PUBLIQUES du TARN
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES DOMAINES
209 RUE DU ROC
81014 ALBI CEDEX 9
TÉLÉPHONE : 05 63 49 66 34
MÉL. ddfip81.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
Service développement économique
Parc François Mitterrand
81 160 SAINT JUERY

Evaluation n° 2014-297V0599 ESTIMATION

Pour nous joindre :

Service Local des Domaines

Enquêtrice : BARROIS Mélanie

Téléphone : 05 63 49 66 31 / 05 63 49 66 34

Courriel : melanie.barrois@dgfip.finances.gouv.fr

AVIS DU DOMAINE

(Valeur Vénale)

(Code du Domaine de l'Etat, art R4 ou décret n° 86-455 du 14 mars 1986)

Loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001

- 1 Service consultant :** Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
- 2 Date de consultation :** courrier du 11 septembre 2014 reçu le 15 septembre 2014
- 3 Opération soumise au contrôle :** opération de cession d'un immeuble
- 4 Propriétaire présumé :** Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
- 5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :**

Commune de Terssac

Parcelle	Adresse	Superficie concernée
AM 154	La Baraque	375m ²
AM 155p	Avenue de la Martelle	

Ces parcelles sont des terrains nus et au relief plat. L'emprise, de forme triangulaire, bénéficie d'une visibilité depuis l'autoroute sur son bord Sud.

- 6 Urbanisme – Situation au plan d'aménagement – Zone de plan – COS – Servitudes – Etat du sous sol – Eléments particuliers de plus-value et de moins-value – Voies et réseaux divers :**

PLU, zone Uz1

7 **Origine de propriété** : inconnue

8 **Situation locative** : libre

9 **Détermination de la valeur vénale actuelle** :

Compte tenu des éléments recueillis en cours d'enquête et des termes de comparaison en possession du Service, la valeur vénale de l'ensemble immobilier paraît correspondre à 11 250€ (onze mille deux cent cinquante euros).

10 **Réalisation d'accords amiables** : Le prix de vente envisagé par le consultant correspond à 30€/m². Une telle transaction ne semble pas anormale et n'appelle pas d'observation particulière.

11 **Observations particulières** :

Il n'est pas tenu compte de l'éventuelle présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation de France Domaine est nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans un délai d'un an ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Elle n'est, au surplus, valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé. Une nouvelle consultation serait indispensable si la procédure d'expropriation était effectivement engagée par l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.


L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

En outre, il vous appartient d'en informer le propriétaire concerné.

A Albi, le 2 octobre 2014,

Pour le Directeur départemental des Finances publiques du Tarn
et par délégation,

L'Inspectrice des Finances publiques,



Mélanie BARROIS